

Accueil et bienvenue de la Présidente

Accueil par la Présidente, qui présente ses excuses pour le retard pris pour débiter la séance.
Bienvenue et remerciements pour leur présence - aux adhérents de l'association et à Mme Sabine Loyau, adjointe à la Culture, Communication, Patrimoine et Vie Associative, Mairie de St Julien en Genevois.
Elle précise aussi les absences excusées de Mme Véronique le Cauchois, maire de St Julien et de Jean Romain Guillaume, directeur du cinéma Rouge et Noir.

Procès-verbal des points notifiés à l'ordre du jour

Note - les documents présentés : rapport moral, rapport d'activités et rapport financier peuvent être consultés sur demande : allonsaucinemastjulien@gmail.com

77 adhérents présents ou représentés (procurations).
Le quorum est atteint, l'assemblée générale peut se tenir valablement.

1-Le rapport moral est lu par la Présidente, Christine Maurin.

Pas de question ni de commentaire de la part de l'assemblée.

☛ **Soumis au vote, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.**

2-Le rapport d'activités est exposé par la Vice-Présidente, Laurie Autard.

Par un document PowerPoint, elle expose le rapport d'activités du Cinéma Rouge et Noir à partir des éléments fournis par le directeur du cinéma, excusé pour cette AG.

Deux parties pour ce rapport :

- Période de janvier à juillet 23 où l'association AAC était encore exploitante.
- Période d'août à décembre 2023 où l'association AAC devient partenaire de la municipalité qui a repris l'exploitation du cinéma.

☛ **Soumis au vote, le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.**

3-Le rapport financier est présenté et commenté par la Trésorière, Roselle Secchi.

Elle fait également lecture du rapport du commissaire aux comptes (Cabinet ARG SELARL) certifiant la conformité et la bonne tenue des comptes.

☛ **Soumis au vote, le rapport financier est approuvé à l'unanimité.**

4- Montant de l'adhésion à AAC :

Le montant de l'adhésion n'ayant jamais augmenté depuis les débuts de l'association (2007), il est proposé de le fixer à 15€ à partir de 2025.

☛ **Soumis au vote, la proposition d'une adhésion à 15 € est adoptée par 71 voix POUR, 3 voix CONTRE, 2 abstentions et 1 vote blanc.**

4- Renouvellement des membres du CA :

- 3 membres sortants : Laurence Bacqué, Josie Gay et Matthieu Redon
Seule, Josie Gay renouvelle son mandat.
- 2 membres démissionnaires : Marie-Hélène Perruchoud et Marguerite Pont
- 2 nouvelles candidatures : Joëlle Ancrenaz et Catherine Guevry

Résultat du dépouillement des 77 bulletins de vote pour le renouvellement des membres sortants et l'élection de nouveaux membres.

Noms des candidates (ordre alphabétique)	Résultat du vote
Ancrenaz Joëlle, nouveau membre	Elue
Gay Josie, membre sortant, renouvelant son mandat	Elue
Guevry Catherine, nouveau membre	Elue

Nouvelle composition du CA - par ordre alphabétique :

Joëlle Ancrenaz, Bénédicte André, Laurie Autard, Michèle Bernachot, Sylvie Bouti, François Cena, Michel Desvallées, Josie Gay, Catherine Guevry, Françoise Hauviller, Graziella Jarabo, Odile Laugier, Mauricette Lortie, Christine Maurin, Jean-François Maurin, Roselle Secchi.

Membre de droit : Sabine Loyau, maire-adjointe à la Culture, Communication, Patrimoine et Vie Associative.

5- Divers :

A ce stade, un point était prévu sur les ventes d'affiches et plus précisément sur l'utilisation du produit de ces ventes pour proposer des places de cinéma à un « public empêché » par l'intermédiaire d'associations en lien avec le CCAS de St Julien en Genevois.

Des représentants de ces associations étant présents dans l'assistance, il est apparu plus opportun d'aborder ce point à l'issue de l'AG afin d'expliquer ce dispositif et présenter les associations partenaires.

Intervention de Sabine Loyau à propos de la perspective de 2^{ème} salle et de l'accès PMR

La municipalité attend dans les jours prochains l'étude de Arch Ingénierie, réalisée sur la base de l'étude déjà effectuée en 2005. La municipalité a reçu les plans du géomètre.

Mme Loyau affirme à nouveau la volonté de la municipalité de réaliser cette 2^{ème} salle .

Concernant l'accès PMR : une intervention d'élu(e)s a de nouveau été faite lors de l'AG de la copropriété Le Savoie pour réitérer la nécessité d'un accès PMR et demander à ce que soit mise en place rapidement la signalisation obligatoire pour l'accès PMR à l'arrière du cinéma (cette signalisation sera assurée par la mairie à ses frais).

L'assemblée Générale se termine par un moment de convivialité autour d'un verre servi au bar des 400 coups au cours duquel nous avons accueilli les représentants des associations rencontrées en juin pour expliquer notre démarche d'aide à "un public empêché " et pour voir si notre projet pouvait coïncider avec le rôle de leur association.

Fabienne Cusin, représentait UNATERRA, association qui aide les personnes migrantes en grandes difficultés sociales et financières à s'intégrer et fournit également une aide administrative.

Madame Guiland, n'étant pas là, Fabienne Cusin a présenté également CARREFOUR DES CULTURES qui aide à l'alphabétisation avec des cours de français proposés à des personnes de différents niveaux pour l'apprentissage de la langue.

Jean Berthet, représentant de ALFAA, a expliqué le rôle de cette association très implantée depuis longtemps dans le canton de St Julien : distribution alimentaire pour un très grand nombre de familles, à la demande des assistantes sociales.

Nous avons pu donner, pour chacune de ces trois associations, 20 places de cinéma et nous attendons leur retour dès la fin de l'année avec possibilité d'en ajouter si besoin.

Ces interventions ont pu nous éclairer sur les besoins de ce public empêché. Merci beaucoup à ceux qui s'occupent activement de ces affiches et qui ont permis d'organiser cette distribution de places de cinéma.

Au nom du bureau de L'AAC,

La Présidente, Christine Maurin

La Secrétaire, Sylvie Bouti